

Aucun élève ne peut être admis en cours (même pour un essai) si ce dossier n'a pas été transmis au secrétariat.

### L'ÉLÈVE

|                             |  |                                                              |  |
|-----------------------------|--|--------------------------------------------------------------|--|
| Nom :                       |  | Date de naissance :                                          |  |
| Prénom :                    |  | Sexe : F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> |  |
| Établissement scolaire :    |  | Niveau (classe) 2025/2026 :                                  |  |
| N° de portable de l'élève : |  | Si élève adulte, profession :                                |  |

### Autorisations concernant l'enfant

**Droit à l'image :** L'école de musique peut être amenée à utiliser et diffuser l'image des élèves en situation de cours ou de concert, pour ses supports pédagogiques, de communication ou d'information uniquement (documents d'information, site internet, réseaux sociaux). Vous pouvez refuser cette utilisation en cochant la case ci-dessous :

☐ Je ne souhaite pas que mon image ou celle de mon enfant soit utilisée.

**Sortie seul(e) :** ☐ J'autorise mon enfant à quitter seul-e l'établissement à la fin des cours.

### ADRESSE DE CORRESPONDANCE ET FACTURATION

#### RESPONSABLE 1 ou ÉLÈVE MAJEUR(E)

Nom, Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

☎

@

#### RESPONSABLE 2

Nom, Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

☎

@

Autre contact en cas d'urgence :

**ENGAGEMENT :** Je reconnais avoir lu et approuvé le règlement intérieur de l'école et m'engage à le respecter.

Votre enfant n'est sous la responsabilité de l'établissement qu'à partir du moment où il est confié au professeur dans sa classe et uniquement pour la durée du cours. Vous devez vous assurer de la présence du professeur. Les parents ou le responsable doivent accompagner leur enfant mineur jusqu'en salle de classe et l'attendre à la sortie. Toute absence doit impérativement être signalée au secrétariat ou à l'enseignant. Consultez les panneaux d'affichage pouvant contenir des informations importantes pour les familles. **Toute absence doit impérativement être signalée au secrétariat ou à l'enseignant.**

Je m'engage à régler les droits d'inscriptions.

Fait à  le

Le responsable légal :

L'élève :

## VOTRE DEMANDE D'INSCRIPTION

☐ **ÉVEIL MUSICAL** (3 - 5 ans)

☐ **INITIATION** (6 - 7 ans)

☐ **INITIATION PERCUSSIONS**

(dès 7 ans)

Tarif A

☐ **PARCOURS D'INITIATION INSTRUMENTALE**

(à partir de 7 ans)

Découverte d'un instrument par trimestre, mis à votre disposition par l'établissement (caution 100 €)

Tarif B

☐ **CURSUS COMPLET**

Tarif C

### Cours de formation musicale

- ☐ Initiation
- ☐ Cycle 1 (durée entre 4 et 5 ans)
- ☐ Cycle 2 (modules)
- ☐ Adultes/Ados (grands débutants)

### Pratiques collectives

Se référer au tableau ci-dessous

- |                                             |                                            |
|---------------------------------------------|--------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Alto               | <input type="checkbox"/> Flûte traversière |
| <input type="checkbox"/> Violoncelle        | <input type="checkbox"/> Flûte à bec       |
| <input type="checkbox"/> Violon             | <input type="checkbox"/> Trombone          |
| <input type="checkbox"/> Basse              | <input type="checkbox"/> Tuba              |
| <input type="checkbox"/> Chant              | <input type="checkbox"/> Clarinette        |
| <input type="checkbox"/> Guitare acoustique | <input type="checkbox"/> Saxophone         |
| <input type="checkbox"/> Guitare électrique | <input type="checkbox"/> Piano             |
| <input type="checkbox"/> Batterie           | <input type="checkbox"/> Trompette         |

☐ Autre demande :

Pour la pratique instrumentale, les professeurs concernés vous contacteront début septembre pour convenir des horaires.

Un instrument chez soi sera nécessaire – Les enseignants sont là pour vous conseiller – Contactez-nous en cas de difficulté.

### PRATIQUES COLLECTIVES

Tarif A

- ☐ Percussions (*Beyond the batuc*) ✨
- ☐ Initiation percussions ✨
- ☐ Accompagnement piano
- ☐ Ensemble de guitares (*Alcantar*)
- ☐ Musiques actuelles amplifiées
- ☐ Musique de chambre

☐ Autre demande :

- ☐ Parcours chanson ✨  
Chant et/ou accompagnement  
☐ piano ☐ guitare
- ☐ Chanson / variété ✨
- ☐ Chants du monde (*Sintonia*) ✨
- ☐ Harmo appliquée et Jazz ✨
- ☐ Atelier lyrique ✨
- ☐ Orchestre (*TrOLL*)\*
- ☐ Orchestre à danser \*\*  
(ensemble cordes et vents)

☐ Formation musicale

### NOUVEAU : THÉÂTRE (durée 1h30)

☐ Atelier 7/10 ans ✨

Tarif B

☐ Atelier 11/14 ans ✨

### ACCUEIL DE GROUPES AMATEURS

Tarif E

☐ Locaux de répétitions

Droits d'inscriptions à régler en début d'année

☐ Heures d'accompagnement de projet, conseils

✨ Débutants bienvenus !

\* Le TrOLL (« Trendy Orchestra Livron-Loriol ») est un orchestre accessible aux instrumentistes (vents et percussions) ayant déjà quelques années de pratique. Répertoire : standards jazz, funk, chanson...

\*\* Orchestre inter-écoles (plusieurs rencontres communes dans l'année) autour des musiques traditionnelles.

## OBSERVATIONS, INFORMATIONS UTILES OU DEMANDES PARTICULIÈRES

### DOCUMENTS À FOURNIR lors de l'inscription définitive

- Dossier complété et signé
  - Une attestation d'assurance « responsabilité civile » concernant l'élève à fournir en septembre 2025.
  - Un justificatif de domicile de moins de six mois pour les **nouveaux élèves** ou en cas de **changement d'adresse**
  - Attestation CAF téléchargeable sur <https://www.caf.fr> OU avis d'imposition 2024 (sur les revenus 2023)
- Le plein tarif sera appliqué si les justificatifs ne sont pas fournis avant l'édition des factures.

**ATTENTION ! Nouvelles tranches tarifaires à compter du 01/09/2025**

### CONDITIONS DE RÈGLEMENT

Le règlement s'effectue à réception de la facture auprès du TRÉSOR PUBLIC de Crest.

La facturation est trimestrielle : octobre, février et mai sauf demande de régler en une fois.

La facturation pour l'accueil de groupe est annuelle ainsi que pour les stages proposés dans l'année.

- ◆ Paiement par chèque vacances ANCV : à remettre à la trésorerie au moment du règlement.
- ◆ Carte Top Dép'Art pour les collégiens :

☐ A déduire du règlement € N° carte

#### Réductions accordées aux familles :

2<sup>e</sup> membre du même foyer : Réduction de 20% sur le tarif de base le moins élevé

A partir du 3<sup>e</sup> membre : Réduction de 30% sur le tarif de base le moins élevé

Pour les élèves inscrits dans plusieurs pratiques collectives (**tarif A uniquement**), une réduction de 50% est accordée à partir du deuxième atelier, sur le tarif le moins élevé.

### VOUS SOUHAITEZ PRENDRE PART À LA VIE DE L'ÉCOLE ?

Une association regroupe désormais les élèves, parents d'élèves et l'ensemble des usagers de l'école musique & théâtre. Elle a pour but de les représenter au Conseil d'établissement et de mettre en place diverses actions (échanges, entraide entre usagers, participation aux événements, sorties au spectacle...).

L'adhésion est libre et gratuite.

☐ Je suis intéressé-e, et j'autorise l'établissement à transmettre mes nom, prénom et adresse courriel à l'association des usagers de l'école de musique.

Contact : [asso.edmlivronloriol@gmail.com](mailto:asso.edmlivronloriol@gmail.com)

Une boîte au nom de l'association est à votre disposition dans le hall d'entrée à la maison Pignal à Livron.

Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des inscriptions et du suivi pédagogique. Elles sont destinées au service administratif et aux professeurs de l'école de musique. Conformément au Règlement Général de la Protection des Données en vigueur depuis le 25 mai 2018, vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de modification, de rectification et d'effacement de vos données personnelles. Celui-ci peut être exercé en vertu de la législation en contactant l'école de musique.

### École musique & théâtre Livron-Loriol

Syndicat Intercommunal d'Enseignement Artistique

17 rue des Renoncées 26250 LIVRON S/ DROME

Tél : 04 75 61 38 70

[ecoledemusique@mairie-livron.fr](mailto:ecoledemusique@mairie-livron.fr) | [ecoledemusique@loriol.com](mailto:ecoledemusique@loriol.com)

[www.livron-sur-drome.fr](http://www.livron-sur-drome.fr) | [www.loriol.com](http://www.loriol.com) | Facebook : flashez le code ci-contre →

Secrétariat ouvert au public du lundi au jeudi de 14h00 à 18h00

